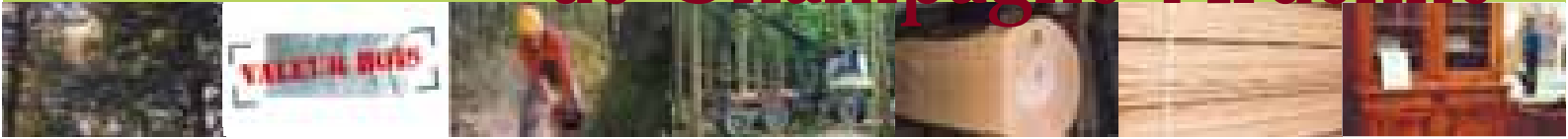




La lettre du bois

de Champagne-Ardenne

N°26



LE JOURNAL DE L'ASSOCIATION D'ÉTUDE POUR LA VALORISATION DU BOIS

ÉDITORIAL

Le bois revient ; les hommes avancent.

Au service du bois et d'un bout à l'autre de la chaîne, les acteurs exercent avec détermination et ardeur leur métier et mettent leurs idées en action avec volonté.

La petite taille de nos entreprises de transformation, que nous considérons généralement comme une faiblesse, ne serait-elle pas en réalité une force incontestable dans cette époque d'ajustement aux marchés et aux modes ?

L'adaptation s'opère. Bien sûr, plusieurs choix s'offrent aux entrepreneurs. Certains délocalisent, d'autres renforcent leurs entreprises sur notre territoire faisant fi des considérations de charges et de taxes avancées par d'autres.

Pourtant, nous entrons dans une période de mutation pour le bois en tant que matériau et énergie.

Les hausses du pétrole et des différentes matières premières nous propulsent à belle allure et nous engageant à revoir beaucoup de nos projets dans un court avenir...

Le bois s'installe ou reprend pied pour une période durable dans diverses applications ou productions. La progression de l'utilisation du bois dans la construction est très importante : la récente mise à jour du référentiel bois vous le prouvera sur www.valeur-bois.com.

Ne seraient-ce pas, quelque part, les premiers fruits de notre travail de communication ? Pour ma part, j'en suis persuadé.

Notre interprofession s'est engagée avec volonté et constance, en soutien de l'Association Champardennaise de Certification Forestière dans des actions qui ont pu paraître lointaines.

Dernièrement, une quinzaine d'entreprises ont participé à une réunion d'information et de sensibilisation à la chaîne de contrôle PEFC dans les départements des Ardennes et de la Haute-Marne, deux prochaines réunions sont programmées courant juin dans l'Aube et la Marne.

Cette action collective initiée par Valeur Bois et l'ACCF, permettra à 10 entreprises au moins, de bénéficier d'un éventuel soutien financier du Conseil Régional lors de leur certification PEFC.

Ne devons-nous pas voir dans ces engagements, un signe d'avenir pour l'ensemble de notre filière ?

Mais de tout cela, je n'ai pas à vous convaincre.

Qui douterait du dynamisme de notre filière ?

Jean-Michel CUSSEY / Président de VALEUR BOIS

La semaine du bois 2005

Du 11 mai au 15 mai 2005, la Champagne-Ardenne fête le bois ! Pour cette 5e édition, animations, expositions, visites en forêt, conférences, découvertes d'entreprises seront autant d'occasions de découvrir les trésors de la forêt et du bois. Cette semaine du bois permettra également de faire découvrir aux jeunes et au grand public des métiers – passion liés au bois et à la forêt.



Mise à jour du référentiel Bois

Après plusieurs réunions d'information sur le bois dans la construction organisées par Valeur Bois fin 2004, l'actualisation des fiches du référentiel bois est désormais disponible sur le site Internet de l'interprofession champardennaise à l'adresse suivante : www.valeur-bois.com, (rubrique « autres informations »). La totalité des fiches est consultable directement sur le site de l'interprofession ainsi que le dossier « bois construction ». Cet outil est des plus utiles, que vous cherchiez des réalisations mettant à l'honneur le bois dans la construction ou dans les aménagements, les coordonnées d'entreprises afin de réaliser ces travaux ou types d'ouvrages.

SOMMAIRE

→ Où en est la certification PEFC en France et en Champagne-Ardenne ?	p. 2 à p. 6
→ La semaine du bois 2005	p. 7 à p. 10
→ Le bois énergie moderne : le feu s'étend	p. 11 à p. 12
→ Le laser... un outil performant pour marquer et découper le bois	p. 12
→ Bilan des activités de la Plate Forme Technologique Transformation du Bois	p. 13
→ Valeur Bois en actions / demandes d'emploi	p. 14 à p. 15
→ Agenda	p. 16



...❖ Où en est la certification PEFC en France et en Champagne-Ardenne ?

Créé en 1999 à l'initiative de propriétaires forestiers de 6 pays européens, ce qui était autrefois le « Programme Européen des Forêts Certifiées » a bien évolué. En un peu plus de 5 ans, PEFC est devenu le système de certification forestière leader, avec plus de 100 millions d'hectares certifiés dans 20 pays, en Europe, mais également sur d'autres continents (le Canada, le Chili et l'Australie se sont vus reconnaître récemment leur schéma de certification par le Conseil PEFC). PEFC est désormais international, et devient le « Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières ».



En France, la pression des marchés pour obtenir des bois certifiés se fait de plus en plus grande. A titre d'exemple, les fournisseurs de Castorama-France ont jusqu'à la fin de cette année pour lui fournir des bois certifiés. En conséquence, le nombre d'entreprises françaises disposant d'une chaîne de contrôle certifiée est en progression constante : 675 actuellement, soit 8 fois plus qu'il y a 2 ans ! (source : PEFC France, mars 2005).

En Champagne-Ardenne également, la démarche progresse. L'assemblée générale de l'Association Champardennaise de Certification Forestière (ACCF), qui s'est tenue le 31 mars 2005 à Troyes, a permis de faire le point sur 4 années d'existence de l'association. Deux ans après que l'ACCF ait obtenu sa certification PEFC, plus de 37 % de la forêt champardennaise est désormais certifiée, ce qui place la Champagne-Ardenne au 4^{ème} rang national

en terme de proportion de surface certifiée. C'est d'autant plus marquant en forêt publique, où toutes les forêts domaniales, et la moitié de la forêt communale, ont adhéré au dispositif de certification local. De son côté, même s'il semble que la forêt privée soit moins impliquée (13% de la surface privée est certifiée), en 2004, 45 % des lots (et du volume) des ventes groupées privées disposait du logo PEFC. Ce qui laisse aux 34 entreprises certifiées de la région une marge d'approvisionnement suffisante pour fournir leurs clients demandeurs de garanties de gestion durable.

L'objectif de l'ACCF pour l'avenir est de soutenir les entreprises faisant face à ces nouvelles demandes du marché en les aidant à mettre en place leur chaîne de contrôle, et en continuant à développer la certification des forêts jusqu'à atteindre d'ici fin 2007 une proportion de surface régionale certifiée PEFC de 50 %.



Les avancées de la démarche Forêt QUALITÉ

Créée en avril 2002, après plus d'un an de concertation entre les entreprises forestières, les propriétaires forestiers et les gestionnaires, privés ou publics, l'association Forêt QUALITÉ a pour objectif d'améliorer la qualité des travaux en forêt, que ce soit en sylviculture ou en exploitation.

En effet, cette démarche de qualité a été créée pour répondre à plusieurs objectifs parallèles :

- mettre en valeur les entreprises de travaux forestiers de qualité et participer à la lutte contre le travail illégal, encore trop présent en forêt,
- définir une base commune aux donneurs d'ouvrage (propriétaires et gestionnaires des forêts) et aux entreprises (exploitants et entrepreneurs de travaux forestiers) concernant les exigences minimales à respecter pour les travaux forestiers,
- servir de cahier des charges pour l'exploitation dans les forêts certifiées PEFC en Champagne-Ardenne.

La 2e assemblée générale de Forêt QUALITÉ vient d'avoir lieu le 31 mars dernier à Troyes. Une trentaine de personnes, donneurs d'ouvrage, entreprises ou partenaires institutionnels se sont donc retrouvés pour faire le point sur cet outil de progrès du travail en forêt après deux années de fonctionnement.

Le bilan des deux premières années est positif avec plus de 30 entreprises adhé-

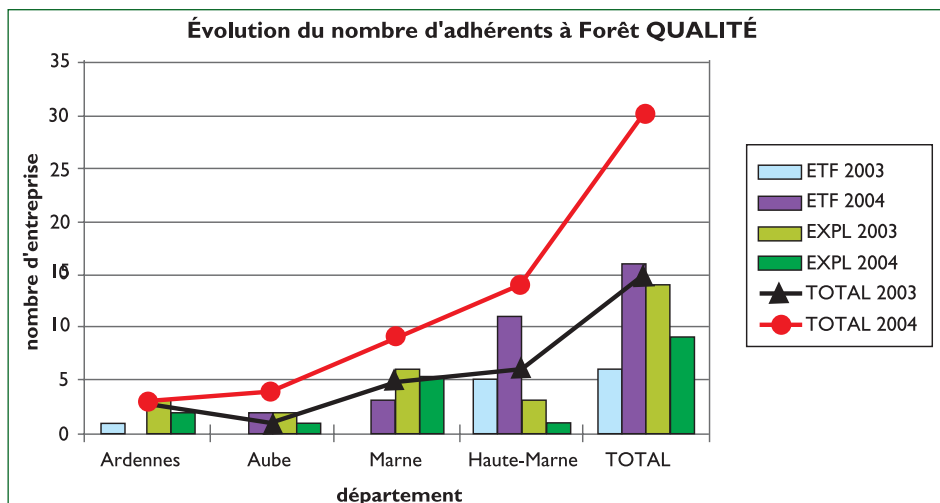
rentes (50 % ETF et 50 % exploitants forestiers), soit le double du nombre d'adhérents en 2003 (voir ci-contre).

Le fonctionnement courant de Forêt QUALITÉ étant en place, l'association a désormais plusieurs défis à relever en 2005, comme l'a d'ailleurs souligné le président de Forêt QUALITÉ, M. Bernard LISCH, lors de l'assemblée générale :

- augmenter le nombre d'adhérents,

notamment les ETF situés hors Haute-Marne,

- faire connaître Forêt QUALITÉ à tous les donneurs d'ouvrage (propriétaires, gestionnaires publics ou privés) afin que Forêt QUALITÉ soit un véritable outil régional d'amélioration de la qualité du travail en forêt, mettre en place un système de reconnaissance mutuelle avec les chartes de qualité des régions voisines.



Le point de vue des entreprises engagées

Pour compléter cet état des lieux des démarches PEFC et Forêt QUALITE dans notre région, Valeur Bois a tenu à vous faire partager le point de vue de propriétaires forestiers et d'entreprises engagées dans ces démarches de qualité.

Trois entretiens avec différents maillons de la filière vous sont donc présentés dans ce dossier :

- celui d'un propriétaire forestier : M. Dominique BARTHÉLÉMY,
- celui d'un exploitant forestier : M. François PANAGET, directeur du Comptoir des Bois,
- celui d'un transformateur : M. Charles BALLAND, de la scierie MAUTE SA.

Interview Dominique BARTHELEMY

Question de La Lettre du Bois : M. Barthélémy, vous êtes propriétaire forestier, président du Syndicat des propriétaires forestiers de la Haute-Marne et de l'Union régionale. Pouvez-vous présenter votre forêt, votre activité et vos engagements aux lecteurs de La Lettre du Bois ?

D. B. : Tout d'abord je suis plutôt le gérant d'un groupement forestier qui comprend 130 propriétaires pour environ 900 hectares. Ce groupement a l'originalité d'être uniquement familial et d'exister depuis 1830 sans jamais avoir eu de gestion déléguée. La surface forestière de ce groupement est composée à 45 % de feuillus. Des résineux (sapin pectiné, douglas et épicéa) couvrent les 55 % restants et sont issus en grande partie de la plantation progressive de terrains abandonnés par l'agriculture.

Ce groupement forestier est certifiée PEFC depuis 2003 et fait partie des premières forêts privées à avoir été certifiées pour sa gestion durable en Champagne-Ardenne.

LdB : Vous vous êtes engagés dans la certification PEFC pour votre forêt, pouvez-vous nous dire pourquoi ? Que pensez-vous pouvoir en retirer comme bénéfices ?

D. B. : L'objectif est surtout de pouvoir répondre à la demande de produits certifiés « gestion durable » car on peut penser qu'il s'agit d'une demande qui va progresser dans les années à venir. Ce n'est pas encore le cas, mais cela devrait évoluer et le fait de ne pas être certifié pourrait poser des problèmes en terme de vente. Le bénéfice en reste cependant difficilement quantifiable pour l'instant.

LdB : Qu'est-ce que cette certification PEFC a changé concrètement dans la gestion de votre forêt, notamment dans la mise en vente de vos bois ?

D. B. : En fait, cela n'a pas changé énormément de choses. En effet, le type de gestion définie dans le cadre des PSG répond déjà aux engagements PEFC. Par contre, pour les travaux forestiers, nous rencontrons quelques difficultés. Bien que nous soyons attentifs aux conditions d'exploitation, il n'est pas facile de vérifier et de tout contrôler sur les chantiers. De plus, nous ne pouvons pas forcément imposer une entreprise lorsque nous vendons des bois sur pied à un exploitant faisant appel à la sous-traitance.

En ce qui concerne les ventes de bois, il y a désormais un affichage qui permet de distinguer les lots certifiés PEFC. Le cahier des charges de ventes de bois de l'Union Régionale de la Forêt Privée ne comporte pas de clause concernant la certification et les engagements impliqués pour l'exploitant mais elle est en cours de révision.

LdB : Dans votre forêt certifiée PEFC, l'ACCF vous incite à faire travailler en priorité des entreprises de travaux forestiers adhérentes à Forêt QUALITÉ, car elles se sont engagées à respecter les exigences de qualité de PEFC en Champagne-Ardenne et car ce sont des entreprises en règle avec la loi. En tant que propriétaire forestier, que pensez-vous de cette

démarche de qualité et trouvez-vous cette recommandation contraignante ?

D. B. : En fait, la principale difficulté que nous rencontrons est de ne pas pouvoir imposer complètement à une entreprise d'être adhérente à Forêt QUALITÉ. Par exemple, nous ne pouvons pas exiger de quelqu'un qui a acheté une coupe de faire appel à un entrepreneur adhérent à Forêt QUALITÉ. Pour cela, il faudrait le signaler dans le cahier des charges de vente des bois.

Un point important de la démarche Forêt QUALITÉ est la garantie du respect des aspects sécurité et lois sociales. En effet, cette démarche inclut notamment le respect des affichages réglementaire, des consignes de sécurité, ce que nous approuvons totalement.

LdB : vous êtes par ailleurs président du Syndicat des propriétaires forestiers sylviculteurs de la Haute-Marne et également président de l'union régionale de la forêt privée (UFPCA). Quelle est l'opinion du représentant professionnel que vous êtes sur ces deux démarches PEFC et Forêt QUALITÉ ?

D. B. : Il est évident que j'adhère totalement à ces deux démarches et les soutiens. Forêt QUALITÉ est un outil essentiel pour garantir qu'il n'y a pas eu de rupture dans la chaîne de certification au niveau l'exploitation forestière, l'une des étapes les plus sensibles et essentielles.

Interview François PANAGET, directeur du Comptoir des Bois

Question de La Lettre du Bois : Pouvez-vous présenter votre entreprise, votre activité aux lecteurs de La Lettre du Bois ?

F. P. : Le Comptoir des Bois a été créé en 1955 avec comme principale activité la production de bois de mines. En 1984, le groupe papetier français « La Rochette Vénizel » devient actionnaire majoritaire. C'est alors que le Comptoir des Bois devient une exploitation forestière avec pour mission l'approvisionnement de bois de papeterie aux usines du groupe et aux différents confrères papetiers. En 2002, le groupe espagnol SAICA rachète par une OPA le groupe « La Rochette ».

Aujourd'hui, nous récoltons environ 35 000 m³ de bois d'œuvre et 130 000 tonnes de bois d'industrie. Nous exploitons différentes essences telles que en feuillus : hêtre, chêne, divers et en résineux : épicéa, pin, douglas... Les bois viennent de multiples régions comme la Champagne-Ardenne, la Picardie, et les régions limitrophes.

Le Comptoir des Bois a environ 200 propriétaires différents, public 30 % et privés 70 %. Notre objectif en terme de certification PEFC est d'avoir plus de 80 % de coupes certifiées.

LdB : Vous vous êtes engagés dans la certification PEFC, est-ce pour répondre à une demande précise de vos clients ?

F. P. : Nous nous sommes engagés vers la certification PEFC pour donner à nos clients une plus grande satisfaction. Nos principaux clients comme l'usine papetière « La Rochette Vénizel » ou

encore « NSI » peuvent bénéficier d'une plus grande traçabilité de nos bois. Elle permet également d'avoir un meilleur suivi et une plus grande qualité de travail.

LdB : Qu'est-ce que cette certification PEFC a changé concrètement dans votre entreprise (au niveau de l'organisation du travail, de vos approvisionnements, etc.) ? En tant qu'exploitant forestier vous êtes obligé de procéder à la séparation physique des bois, n'est-ce pas trop contraignant ?

F. P. : Ce qui a changé en priorité est l'augmentation de travail administratif. Être certifié demande beaucoup de sérieux dans le suivi des différentes coupes.

Nous n'avons pas eu de problème avec la séparation physique des bois car cette procédure existait déjà au Comptoir des Bois.

LdB : Concernant vos achats de coupe sur pied, le caractère certifié de la forêt joue-t-il un rôle important ?

F. P. : Nous estimons aujourd'hui que le caractère certifié ne joue pas un rôle important pour nos achats de coupe sur pied. Ce n'est pas un facteur majeur, par contre à qualité, volume et prix égaux nous achetons des produits certifiés.

LdB : En tant qu'exploitant, en plus du suivi des bois, vous vous êtes engagés à respecter la charte de qualité du travail en forêt Forêt QUALITÉ. Est-ce que cet engagement de qualité a changé dans votre entreprise : consignes à vos salariés, exigences vis-à-vis des sous-traitants, etc. ?

F. P. : L'engagement à Forêt QUALITÉ n'a rien changé dans le fonctionnement de notre entreprise car nous étions déjà dans une démarche administrative importante vis-à-vis des salariés qui travaillent en forêt ainsi que pour les contrats de nos différents prestataires.

Par contre, elle demande à nos sous-traitants d'adhérer à différentes chartes de qualité suivant leurs lieux de travail.

Pour le Comptoir des Bois, adhérer à Forêt QUALITÉ est surtout une charge supplémentaire administrative (environ 1/5 du travail en plus). Le regret que nous pouvons avoir sur l'adhésion à Forêt QUALITÉ est que les règles ne sont pas les mêmes d'une région à une autre. Le Comptoir des Bois travaille dans environ six régions différentes, ce qui implique six chartes de qualité différentes.

LdB : En conclusion, malgré la charge administrative quelle représente, pensez-vous que la mise en place de Forêt QUALITÉ dans notre région soit une bonne chose pour les ETF, pour les exploitants et pour les propriétaires forestiers ?

F. P. : Nous adhérons pleinement à Forêt QUALITÉ. Nous pensons que pour les ETF, exploitants ou propriétaires, cette adhésion est bénéfique pour l'avenir. Elle permet une gestion suivie et une plus grande traçabilité des bois. Cela permet d'effectuer une meilleure qualité des travaux et permet de lutter contre le travail illégal.



Interview de Charles Balland, responsable de PEFC aux Etablissements MAUTE SA (Haute-Marne)

Question de La Lettre du Bois : Pouvez-vous présenter votre entreprise, votre activité aux lecteurs de La Lettre du Bois ?

La Société MAUTÉ, dirigée actuellement par Monsieur Richard MAUTÉ est une entreprise d'exploitation Forestière et de scierie spécialisée dans la transformation du hêtre principalement et du chêne (notamment à cause de la situation géographique). Elle

a été créée par M. Pierre Mauté dans les années 60. Elle est située à ARBOT, région d'Auberive / Arc en Barrois et sud du Chatillonnais. Nous employons à ce jour 17 personnes en CDI et à plein temps. Nous possédons une unité d'étuvage/séchage montée en 2000 et venons de moderniser dernièrement nos installations de scierie. Nos principaux débouchés en sciage sont le parquet, le meuble et la tournerie.

LdB : Vous vous êtes engagés dans la certification PEFC, est-ce pour répondre à une demande précise de vos clients ? Qu'est-ce qui a motivé votre décision ?

C. B. : Nous sommes certifiés « chaîne de contrôle » PEFC depuis le 1er janvier 2004. Cette décision nous est apparue nécessaire suite à la demande de quelques clients. Aujourd'hui plus de 50 % de nos sciages et produits connexes sont vendus « certifiés PEFC ».

LdB : Qu'est-ce que cette certification PEFC a changé concrètement dans votre entreprise (au niveau de l'organisation du travail, de vos approvisionnements, etc.) ? Quelle mode de suivi des bois avez-vous choisi ?

C. B. : Pour l'exploitation forestière nous appliquons la méthode de séparation physique, alors que pour la scierie nous appliquons la méthode du taux de parité. La chaîne de contrôle PEFC nous oblige essentiellement à un suivi de tous nos approvisionnements et d'en déterminer mensuellement la proportion de bois certifiés PEFC. Une démarche qui s'applique essentiellement à l'approvisionnement en grume, qui va de l'achat à la réception des bois sur notre chantier. Nous appliquons la méthode du taux de certification et contrôlant mensuellement le taux d'approvisionnement et le taux de vente de produits certifiés et de produit non certifiés.

LdB : Concernant vos approvisionnements, comment procédez-vous : achat de coupes sur pied ou achat des bois rendu usine ? Que demandez-vous à vos fournisseurs ? à vos bûcherons ou vos sous-traitants qui réalisent les exploitations ?

C. B. : Nos achats grumes sont en majorité sur pied ou bord de route. Nous demandons à nos fournisseurs PEFC une déclaration de conformité d'origine des bois et exigeons de nos bûcherons le respect de la charte « Forêt QUALITÉ ».

LdB : Que pensez-vous de la démarche Forêt Qualité dont l'objectif est l'amélioration de la qualité du travail en forêt et la lutte contre le travail illégal ? Comment cette démarche est-elle perçue dans votre entourage professionnel, par les propriétaires et gestionnaires forestiers ?

C. B. : La démarche Forêt QUALITÉ a permis d'harmoniser les méthodes de travail en forêt et à créer une prise de conscience commune de tous les acteurs de l'exploitation. Malgré tout, celle-ci nous oblige à consacrer plus de temps au suivi de nos exploitations, notamment sur le plan administratif.

LdB : Quelques mots pour conclure sur ces nouvelles démarches de qualité et de certification : un progrès indéniable, un mal nécessaire ou un « racket » organisé ?

C. B. : Je pense que la certification de la gestion durable des forêts et des entreprises est devenue nécessaire, notamment pour redonner une bonne image de l'utilisation du bois dans divers domaines. Elle ne peut que reconforter l'acheteur et l'utilisateur en lui faisant prendre conscience que la forêt a besoin d'être exploitée pour se régénérer.

Mais les entreprises se posent encore des questions : L'utilisateur est-il suffisamment informés de l'existence des produits certifiés ? Cette démarche n'est-elle pas actuellement que dans la tête des professionnels ?



..... Une action collective pour aider les entreprises a se faire certifier « PEFC »

Comme en 2003, Valeur Bois coordonne, en partenariat avec l'ACCF, un accompagnement des entreprises de la filière bois qui souhaitent obtenir la certification PEFC, afin de pouvoir vendre des produits PEFC.

Il s'agit de regrouper les entreprises candidates, afin de réduire les coûts de formation et d'audit pour ces entreprises. Ce regroupement devrait par ailleurs permettre d'obtenir une aide financière de la Région Champagne-Ardenne.

Cette action collective se déroule de la façon suivante :

une journée de formation collective en salle pour expliquer les règles applicables dans les entreprises pour la chaîne de contrôle des bois. Cette formation est assurée par Valeur Bois et l'ACCF.

une demi-journée d'accompagnement individualisé en entreprise, avec le service formation du CTBA : sorte d'audit blanc, qui permet de vérifier que l'ensemble des règles est bien appliqué dans le cas particulier de l'entreprise, un audit d'une demi-journée, groupé avec l'audit d'autres

entreprises, afin de limiter les frais de déplacement de l'auditeur extérieur.

Deux journées de formation ont d'ores et déjà eu lieu : une quinzaine d'entreprises a assisté à l'une de ces formations, celle du 16 mars dans les Ardennes et celle du 23 mars en Haute-Marne.

Un premier groupe d'entreprises pourrait obtenir son certificat « chaîne de contrôle PEFC » d'ici cet été.

D'autres formations seront mises en place dans les deux départements restant, probablement courant juin, afin de former un second groupe d'entreprises pour un audit à l'automne 2005.

L'objectif régional est de faire certifier 10 entreprises en 2005.

Pour tout renseignement concernant les modalités pratiques de cette action, la certification PEFC ou Forêt QUALITÉ, contactez :

ACCF

Chez DRAF – SERFOB
Complexe agricole du Mont Bernard
Route de Suippes
51037 CHALONS EN CHAMPPAGNE
Tél. : 03 26 66 20 29
Fax : 03 26 66 20 14
pefc-accf@voila.fr

Forêt QUALITÉ / Valeur Bois

Lycée Charles de Gaulle
Route de Neuilly / BP 2106
52904 CHAUMONT CEDEX 9
Tél. : 03 25 02 07 66
Fax : 03 25 02 06 27
foret.valeur.bois@wanadoo.fr



Pour cette 5e édition, animations, expositions, visites en forêt, conférences, découvertes d'entreprises seront autant d'occasions de découvrir les trésors de la forêt et du bois. Cette semaine du bois permettra également de faire découvrir aux jeunes et au grand public des métiers – passion liés au bois et à la forêt.

La Semaine du Bois 2005

Du 11 mai au 15 mai 2005,
LA CHAMPAGNE-ARDENNE FÊTE LE BOIS !



Trois grands types de rendez vous permettront à tous, petits et grands, de découvrir les nombreuses facettes de la filière forêt - bois de Champagne-Ardenne :

Ecole en forêt : des animations à destination des scolaires, visites en forêt encadrées par des professionnels, visites d'entreprises travaillant le bois,

Bois à Cœur : des animations à destination du grand public et des professionnels pour découvrir le bois sous toutes ses formes, de l'artisanat au bois énergie en passant par l'industrie,

Randonnées du bois : des randonnées en forêt pour une découverte vivante de la flore, de la faune mais également du travail en forêt dans notre région.

Grâce au soutien de l'Etat et du Conseil Régional, la Champagne-Ardenne montre encore une fois son dynamisme en vous proposant plus de 30 manifestations !



1- 4e Salon de la construction bois et des métiers du bois et de la forêt

Lieu : Signy l'Abbaye - Cosec

Dimanche 15 mai : de 10 h à 18 h

Organisée par l'association Pôle Bois Ardennais, ce salon présente les savoirs faire locaux en terme d'utilisation du bois et fait la promotion de l'utilisation du bois sous toutes ses formes. Cette 4e édition regroupe de nombreux exposants aux domaines d'activité très divers, allant de la construction à l'artisanat de jouet en bois en passant par l'ébénisterie, la scierie et le bois énergie. Il sera également possible de découvrir des animations telles que de l'élagage, du broyage ou la réalisation de jouet en bois.

2- Le broyage ou comment produire facilement des plaquettes de chauffage

Lieu : Boul't aux bois (à côté de l'église)

Mercredi 11 mai : de 14 h à 19 h

Organisée par l'Agence Locale de l'Energie 08, cette manifestation montrera comment un broyeur-déchiqueur fonctionne, et ce, avec plusieurs types de bois. Cette démonstration sera le prétexte pour présenter le bois-énergie et ses avantages. De plus, une conférence présentera les projets bois-énergie en cours ainsi que les projets existants dans la région.

6- Grande fête du bois à Aix-en-Othe

Lieu : Le Mineroy - Aix-en-Othe

Dimanche 15 mai : de 10 h à 18 h

Organisée par l'association Animation Culture Aix-en-othé, cette journée permettra aux curieux de découvrir la forêt, d'admirer des démonstrations de bûcheronnage. De nombreux métiers d'artisanat seront également présentés, démonstrations à l'appui. Vous pourrez ainsi admirer le savoir faire de débardeurs à cheval, de sabotiers, affûteur, tourneur, sculpteur... Entrée gratuite, possibilité de restauration sur place.

7- A la découverte de la co-génération

Lieu : Entreprise DUMESTE

Rue de l'Europe - Bar-sur-Aube

Jeudi 12 mai : toute la journée

Le groupe CAUVAL Industries invite les collectivités et entreprises à la pose de la première pierre de construction d'une centrale de co-génération biomasse de déchets bois. Une exposition sur la co-génération participera à la sensibilisation des entreprises locales à l'intérêt de cette technique de production d'énergie.

8- De la forêt à la scierie - visite guidée de la scierie MONNIOT

Lieu : Scierie MONNIOT - Brienne le Château

Vendredi 13 mai : de 9 h à 12 h

Cette visite a pour objectif de faire découvrir la transformation du bois et l'intérêt du matériau bois. Au cours de la matinée, le lien étroit entre la gestion d'une forêt et son exploitation sera également abordée ainsi que le concept de gestion durable de la forêt. Visite limitée à 60 personnes (Inscription obligatoire - Tél. 03 25 92 84 28).

9- Découverte du chantier du moulin à vent de DOSCHES

Lieu : Dosches

Samedi 14 mai : toute la journée

Organisée par le Parc Naturel régional de la forêt d'Orient, cette manifestation permet de visiter le chantier du moulin à vent de Dosches, un moulin à vent traditionnel, dont la construction fait appel au bois. Il est possible de participer à la construction du moulin sur inscription (Tél. 03 25 41 55 88). Manifestation ouverte à tout public.

10- Portes ouvertes à l'écomusée de la forêt d'Orient

Lieu : Ecomusée - Brienne la vieille

Samedi 14 mai : Toute la journée

A travers un réseau d'animation, l'écomusée de la Forêt d'Orient, vous invite à suivre le cycle du bois, de sa production à sa transformation. Pour cela, l'écomusée ouvre sa collection et mettra à votre disposition des expositions artisanales consacrées aux métiers du bois (vannerie, sculpture, charbonnier, etc.).

3- A la découverte de la gestion d'une forêt privée des Ardennes

Lieu : Ville sur Lumes - Chalet du bois de ville

Jeudi 12 mai : de 9 h à 16 h 30

Cette visite guidée d'une forêt privée de feuillus d'environ 80 hectares est proposée par un passionné, M. Hosteau, souhaitant transmettre sa passion à la jeune génération. Accompagnés de professionnels de la forêt, des élèves d'écoles primaires locales apprendront à reconnaître les essences, découvriront la gestion sylvicole, les plantations, les travaux d'entretien et de coupe de bois.

4- Ecole buissonnière avec l'ONF en forêt de Signy l'Abbaye

Lieu : Forêt Domaniale de Signy l'abbaye

Jeudi 12 mai et Vendredi 13 mai :

toute la journée

L'office National des Forêts accueillera cette année encore plusieurs écoles pour faire découvrir aux enfants toutes les richesses de la forêt. Pendant deux journées, les élèves des écoles de Nouzonville, de Boulzicourt et de Signy l'Abbaye pourront s'émerveiller des trésors de la forêt, mais aussi découvrir le travail des forestiers qui gèrent et entretiennent cette forêt.

11- Des élèves à la découverte des entreprises spécialisées dans le bois

Lieu : Bar-sur-Aube - sur le site des entreprises

Jeudi 12 mai et vendredi 13 mai :

toute la journée

L'Association de Chefs d'Entreprises invite une centaine d'élèves de collège et de lycée à venir découvrir le monde de l'entreprise, et plus particulièrement celles travaillant dans le domaine du bois. A travers la visite de CAUVAL Industries et des établissements REGNIER, les élèves pourront s'informer sur les nombreux métiers de la filière bois.

12- A la découverte de la forêt, de ses métiers et de la filière bois

Lieu : Sites des scieries

(Estissac, Rumilly, Troyes), Lycée de Croigny

Mercredi 11 mai : de 9 h à 12 h

Jeudi 12 mai et vendredi 13 mai : de 9 h à 12 h

et de 13 h 30 à 16 h 30

Le CIEBA invite plusieurs classes primaires de la ZEP des Chartreux à Troyes à la découverte de la forêt et des métiers qui y sont associés. Les élèves visiteront notamment les scieries du Vaudois et Tarteret ainsi que la menuiserie des compagnons du devoir. Le lycée de Croigny proposera des animations autour des métiers de la forêt et de la filière bois.

13- Visite du sentier des Salamandres

Lieu : Forêt domaniale du Temple

Jeudi 12 mai : de 9 h à 16 h

L'ONF invite les élèves du lycée Gaston Bachelard à visiter le sentier des Salamandres dans la forêt domaniale du Temple. Au programme, reconnaissance des principales essences, mesure de la présence d'animaux, de l'âge des arbres. Les différentes utilisations du bois, les techniques et travaux sylvicoles seront également abordés.

14- Découverte d'une forêt privée dans le massif de la Forêt D'Orient

Lieu : Dienville

Vendredi 13 mai : de 13 h 30 à 16 h 30

Encadrée par le CRPF, cette visite guidée de la forêt privée du G.F. de Dienville sera ouverte à trois classes primaires. Dans cet important massif de 800 hectares, les élèves partiront à la découverte de la gestion forestière et du milieu forestier à travers sa faune et sa flore. Ils découvriront également comment est « mesurée » la santé des forêts à l'aide d'exemples concrets.

15- Randonnées en forêt domaniales de l'Aube - Forêt de Proverville

Lieu : entrée route forestière

forêt de Proverville

Mercredi 11 mai : de 14 h à 16 h 30

La visite de la Forêt communale de Proverville est ouverte à tout public intéressé. Un expert environnement de l'ONF suivant de prêt la gestion de cette forêt expliquera, le temps d'une randonnée, les différentes phases d'aménagement de cette forêt domaniale.

5- Randonnées en Forêt Domaniale de Signy l'Abbaye

Lieu : Forêt domaniale de Signy l'Abbaye

Dimanche 15 mai : l'après midi

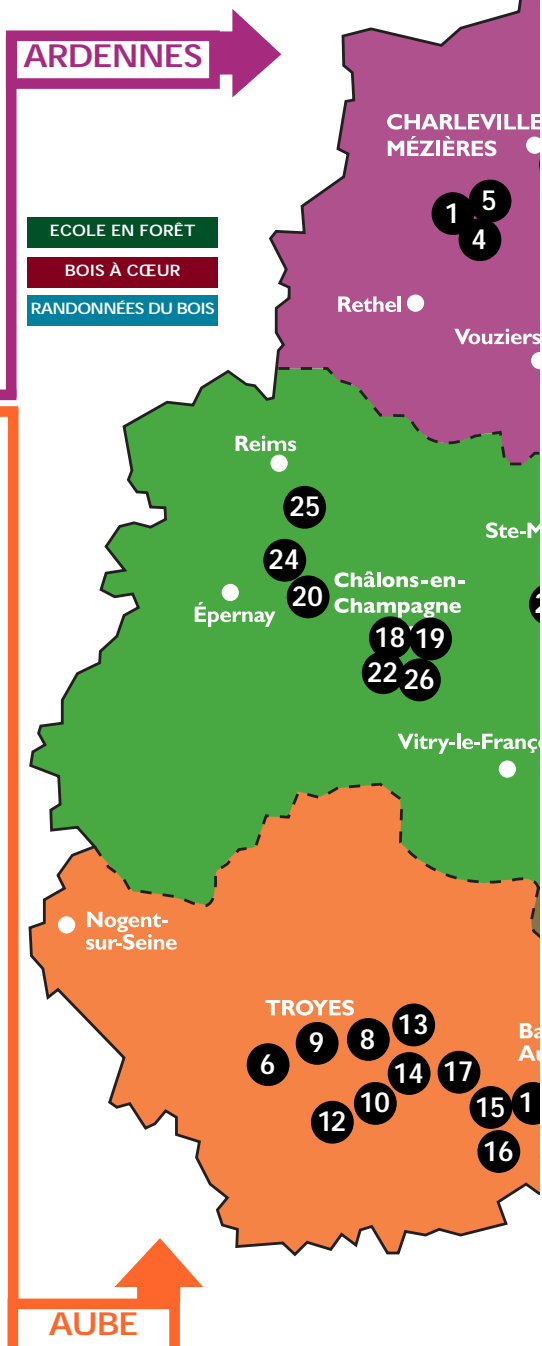
L'office National des Forêts accueille le grand public à l'occasion d'une randonnée pédestre en forêt pour faire découvrir toutes les richesses de la forêt. Cette randonnée sera également l'occasion de mieux connaître le travail des forestiers qui gèrent et entretiennent cette forêt.

ARDENNES

ECOLE EN FORÊT

BOIS À CŒUR

RANDONNÉES DU BOIS



16- A la découverte des forêts domaniales de l'Aube - Forêt de Clairvaux

Lieu : au carrefour de l'Abbaye de Clairvaux

Mercredi 11 mai : de 14 h à 16 h 30

La visite de la Forêt communale de Clairvaux est ouverte à tout public intéressé. Accompagné d'un aménagiste de l'ONF vous apprendrez à mieux repérer les différentes phases d'aménagement d'une forêt domaniale.

17- Randonnées en forêt domaniales de l'Aube - Forêt de Meurville

Lieu : Meurville - Place de la Mairie

Jeudi 12 mai : de 14 h à 16 h 30

La visite de la Forêt communale de Meurville est ouverte à tout public intéressé. A l'aide d'exemples concrets donnés par un responsable ONF suivant de prêt la gestion de cette forêt, le grand public aura l'occasion de mieux comprendre la gestion au quotidien d'une forêt publique.

18- « Le bois dans la construction, quel avenir ? »

Journée régionale de la Filière Forêt - Bois de Champagne-Ardenne

Lieu : Salle 11 du centre de conférences Gabriel Rigot au complexe agricole du Mont Bernard - Châlons-en-Champagne

Mercredi 11 mai : de 9 h 00 à 16 h 30

Organisée par Valeur Bois, cette journée s'adresse principalement aux élus, aux collectivités et aux professionnels mais le grand public peut également y participer. Cette année, le thème retenu concerne le bois dans la construction. Les atouts du bois et les principales techniques de construction seront évoqués. L'intégration du bois dans la démarche HQE sera également largement décrite et illustrée par la visite d'une cité jardin à Reims construite en bois.

19- Bienvenue dans nos entreprises : visite de la menuiserie RIBEREE

Lieu : 7 rue des Aveugles Châlons-en-Champagne
Mercredi 11 mai : de 10 h à 11 h

Dans le cadre de l'opération « Bienvenue dans nos entreprises » organisée par la CCI de Châlons-en-Champagne, la menuiserie RIBEREE vous propose la visite de ses installations. Inscription obligatoire auprès de la CCI de Châlons-en-Champagne (Tél. 03 26 21 11 33).

20- Visite guidée de la maison du Bûcheron

Lieu : Maison du bûcheron - Germaine

Mercredi 11 mai : à partir de 14 h 30

Encadrée par le PNR de la Montagne de Reims, la visite guidée de la Maison du Bûcheron s'impose pour tous les amoureux de la montagne de Reims. Cette exposition basée sur de nombreux outils et une riche iconographie vous invite à la découverte de l'histoire en forêt en montagne de Reims. Sur réservation (Tél. 03 26 59 44 44) / 5,5 €.

21- Bienvenue dans nos entreprises : visite de la société HENIN Frères

Lieu : Moulin du Bas - Verrière

Jeudi 12 mai : de 9 h à 11 h et de 15 h à 17 h

Dans le cadre de l'opération « Bienvenue dans nos entreprises » organisée par la CCI de Châlons en Champagne, la société Henin Frères vous propose la visite de ses installations. Inscription obligatoire auprès de la CCI de Châlons-en-Champagne (Tél. 03 26 21 11 33).

22- Bienvenue dans nos entreprises : visite de la scierie de COMPERTRIX

Lieu : rue Basse de Compertrix Châlons-en-Champagne

Jeudi 12 mai : de 14 h à 15 h

Dans le cadre de l'opération « Bienvenue dans nos entreprises » organisée par la CCI de Châlons-en-Champagne, la scierie de COMPERTRIX vous propose la visite de ses installations. Inscription obligatoire auprès de la CCI de Châlons-en-Champagne (Tél. 03 26 21 11 33).

23- Energie bois en Argonne : Savant mélange d'économie et d'environnement

Lieu : Sainte-Menehould

SMPAC Maison d'Argonne

Vendredi 13 mai : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Cette journée de sensibilisation sur la filière énergie bois au sein du Pays d'Argonne Champenoise sera animée par

28- Grand concours de bûcheronnage

Lieu : Maison Familiale de Langres

Les Récollets - Langres

Mercredi 11 mai : de 14 h à 18 h

La maison familiale et rurale des Récollets vous accueille pour un concours de bûcheronnage, prétexte à une découverte originale de ce métier très technique. Ce concours s'articulera autour de plusieurs épreuves alliant la précision, la qualité artistique et l'endurance des participants.

29- Chauffage automatique : les avantages du bois sans les inconvénients

Lieu : Orges - Entrée village (patte d'oie)

Mercredi 11 mai : à partir de 14 h

Organisée par Habitat Développement 52, cette manifestation vous permettra de visiter une installation de chauffage central utilisant les granulés de bois. L'objectif principal sera de sensibiliser et d'encourager les particuliers à franchir le pas de l'investissement mais aussi de faire découvrir au néophyte une solution de chauffage vraiment innovante et économique.

30- La route du bois énergie moderne

Lieu : Chaumont (parking Gymnase Issartel)

Vendredi 13 mai : à partir de 14 h

Organisée par l'ASDA 52, cette manifestation invite les personnes intéressées par le chauffage bois à visiter des installations bois-énergie à travers le département de la Haute-Marne. Il sera possible de découvrir des chaudières bois ainsi que d'assister à une démonstration de déchiquetage. Renseignements et inscription auprès de Sylvain Villar (Tél. 03 25 35 00 60).

31- Le bois à tous les étages : visite d'une maison à ossature bois chauffée au bois

Lieu : Sommevoire -Place de l'hôtel de ville

Samedi 14 mai : de 14 h à 16 h

Encadrée par l'association Arc en ciel, à travers la visite d'une maison à ossature bois, vous apprendrez que la

durabilité du bois peut être très bonne pour un entretien modeste et un coût d'achat plus faible que l'on s'imagine souvent. Cette maison bénéficiant également d'un chauffage au bois et devrait vous convaincre de l'intérêt économique et écologique d'un tel système de chauffage.

24- Journée portes ouvertes à la maison du Bûcheron

Lieu : Maison du Bûcheron - Germaine

Dimanche 15 mai : de 14 h 30 à 18 h 30

La maison du Bûcheron vous propose une visite libre et gratuite de son musée. Elle vous permettra de mieux connaître un monde que la mécanisation a profondément bouleversé et une société complexe dont les usages et les savoir-faire ont façonné le massif forestier d'aujourd'hui.

25- Ecole buissonnière dans la montagne de Reims

Lieu : château de Commétreuil - Bouilly

Jeudi 12 mai et vendredi 13 mai : de 9 h 30 à 16 h

Au cours de deux journées, les élèves de deux écoles pourront découvrir en petits groupes la multifonctionnalité de la forêt à travers différentes interventions et sorties en forêt. Tout au long de ces journées, les enfants apprendront de manière ludique et interactive que les idées reçues sur la forêt sont très souvent fausses.

26- Des élèves à la découverte de la construction d'un collège en bois

Lieu : Châlons-en-Champagne

Vendredi 13 mai : de 14 h à 16 h

A travers la visite de la construction d'un collège en bois, des élèves de cinq collèges Châlonnais découvriront tout l'intérêt des métiers du bois. Grâce aux explications précises de M. Nicolas Bolland, l'architecte-concepteur du projet et de l'entreprise « Bâtiment associé », ils se découvriront peut-être une passion pour les métiers du bois.

durabilité du bois peut être très bonne pour un entretien modeste et un coût d'achat plus faible que l'on s'imagine souvent. Cette maison bénéficiant également d'un chauffage au bois et devrait vous convaincre de l'intérêt économique et écologique d'un tel système de chauffage.

32- Ecole buissonnière en forêt Domaniale du Der

Lieu : Forêt Domaniale du Der

Jeudi 12 mai 2005 : de 9 h 30 à 16 h

Toute une journée, les élèves de l'école maternelle de l'Assomption de Saint-Dizier seront accueillis en forêt domaniale du Der par l'Office National des Forêts afin de découvrir la flore et la faune des forêts de leur région.

33- Savoir faire à faire savoir

Lieu : Pépinière Moissenot - Rivière les Fosses

Jeudi 12 mai : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30

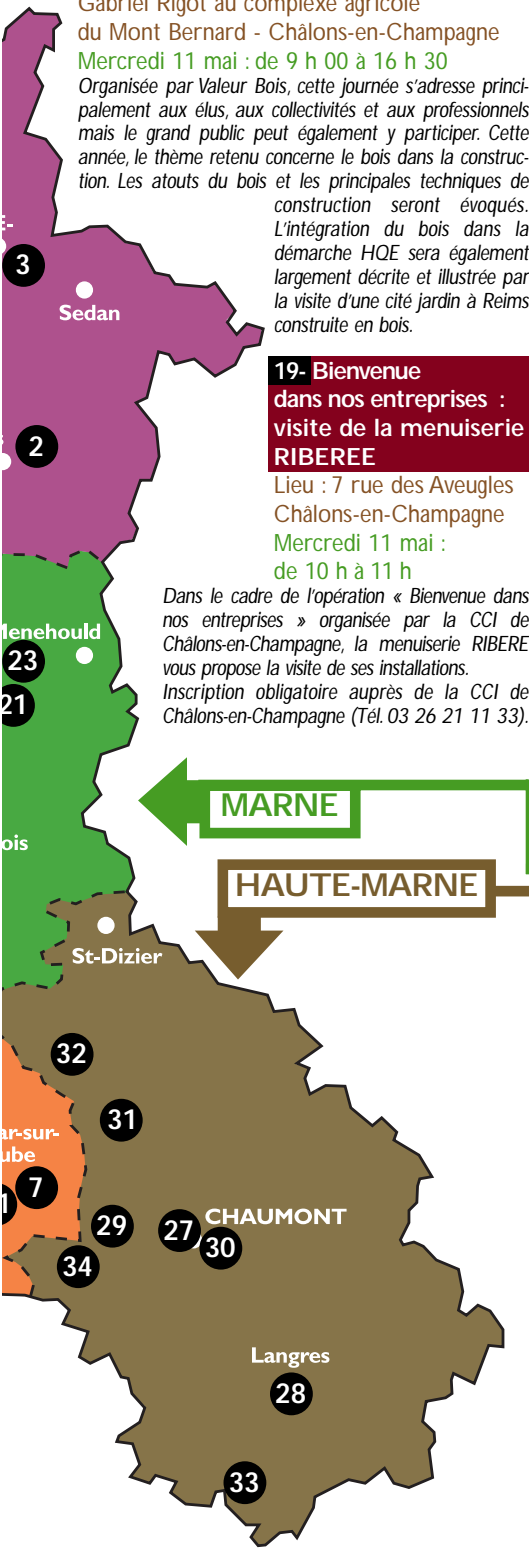
Organisée par les pépinières forestières Moissenot, cette manifestation invite à découvrir huit métiers différents en lien avec le bois. Huit professionnels (pépiniériste, sylviculteur, paysagiste, garde chasse, greffeur, reboiseur, élagueur, bûcheron) présenteront, expliqueront et « raconteront » leur métiers. Manifestation ouverte aux écoles et à tout public intéressé.

34- Ecole buissonnière à Villars-en-Azois

Lieu : Château de Villars en Azois

Vendredi 13 mai : de 9 h 30 à 15 h

Tout au long de la journée, Dominique Barthélemy, le gérant d'une forêt de 900 ha accueillera dans sa forêt les classes de deux écoles primaires pour leur faire découvrir l'histoire de cette forêt, leur apprendre à reconnaître les arbres, leur expliquer la gestion et les travaux forestiers.



27- Journée technique sur la maison à ossature bois

Lieu : Lycée Charles de Gaulle - Chaumont

Mercredi 11 mai de 14 h à 17 h, Vendredi 13 mai de 14 h à 18 h et samedi 14 mai de 9 h 30 à 12 h

La plate-forme technologique « productive bois », en partenariat avec le GRETA, organise plusieurs journées techniques sur la maison à ossature bois. Mercredi, les professionnels intéressés pourront être informés sur la mise en place de mesure des ambiances de travail dans les ateliers de production. Le vendredi, les responsables de la plate forme technologique répondront à toutes les questions du grand public sur le thème. Enfin, samedi, le matériel de construction ossature bois et la maison du chantier seront présentés.

UNE SEMAINE POUR LUTTER CONTRE LES IDÉES RECUES :

LA FORÊT FRANÇAISE RÉGRESSE ET PERD DE SA DIVERSITÉ : FAUX !

La forêt recouvre plus du quart de notre territoire et elle conquiert chaque année 30 000 nouveaux hectares ! Le volume de bois en forêt est en augmentation permanente.

Avec 14 millions d'hectares, la forêt française est parmi les premières de l'Union Européenne.

La forêt française compte une grande variété d'essences d'arbres, ce qui fait d'elle, la plus variée d'Europe. Les 2/3 de la forêt sont peuplés de feuillus et 1/3 de résineux.

LES MÉTIERS DU BOIS N'ONT PAS DE POIDS ÉCONOMIQUE : FAUX !

En France, la filière forêt-bois représente 500 000 emplois, 95 000 entreprises pour 3 % du Produit Intérieur Brut National.

Plus de 2 % de la population active française travaille dans la filière, soit l'équivalent du secteur automobile.

Le bois se classe en 5^{ème} position parmi les échanges internationaux.

LE BOIS EST UN MATÉRIAU DU PASSÉ : FAUX !

Le bois possède des qualités thermiques, acoustiques, esthétiques très intéressantes pour le secteur de la construction. Le bois est ainsi 12 fois plus isolant que le béton, 350 plus que l'acier et 1 500 fois plus que l'aluminium.

Le bois résiste aux conditions climatiques extrêmes et aux fortes pressions mécaniques et ne se déforme pas au feu. Les ingénieurs concepteurs du TGV ont utilisé, par exemple, du bois pour la conception du plancher.

UTILISER DU BOIS N'EST PAS ÉCOLOGIQUE : FAUX !

Le bois est parmi les rares matériaux entièrement naturels.

Après la récolte du bois, la forêt repousse ! Produit d'une gestion forestière intelligente, le bois est LE matériau inépuisable.

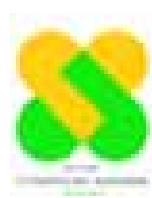
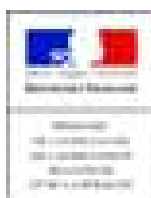
Consommer du bois permet de lutter contre l'augmentation de l'effet de serre. Pendant sa croissance, l'arbre puise du CO² dans l'atmosphère. Arrivé à maturité, le bois récolté conserve le carbone stocké dans ses fibres.



Pour plus d'informations concernant les manifestations en Champagne-Ardenne :

Contactez **VALEUR BOIS**
au 03 25 02 07 66 ou valeur.bois@wanadoo.fr
www.valeur-bois.com

Nous tenons à remercier tous nos partenaires, professionnels, porteurs de projets, financeurs sans qui la semaine du bois ne pourrait avoir lieu.



Le Bois-énergie moderne : le feu s'étend

Le Bois-énergie offre une formidable réponse pour la dynamisation de la filière bois, permet la création d'emplois, la préservation de l'environnement, favorise l'autonomie énergétique et la maîtrise des coûts de l'énergie. Aujourd'hui, l'ensemble de la filière progresse et se structure autour des conseillers bois-énergie, des producteurs, des fabricants et des installateurs. Ces acteurs de la filière apportent aux utilisateurs, industriels, élus ou particuliers des réponses adaptées aux attentes de chacun, tant en termes de technologies et de confort d'utilisation que de coût de fonctionnement.

UNE FILIÈRE EN PROGRESSION

Le premier constat porte sur le développement important des filières d'approvisionnement via des entrepreneurs de travaux forestiers, des scieurs ou des sociétés de recyclage de bois de rebut. En parallèle, le nombre d'installations progresse dans tous les domaines. En Haute-Marne, on recense une puissance totale installée avoisinant les 1,4 MW et 2,8 MW en projet. Dans le département des Ardennes, l'Agence Locale de l'Energie des Ardennes (ALE08) compte 630 kW en 2004-2005 et 500 kW sont à l'étude. Par ailleurs, dans l'Aube, la société Dumeste développe sur son site une unité de production de chaleur et d'électricité à partir de biomasse. Cette installation de cogénération bois doit fournir une puissance avoisinant les 6,5 MW thermique et 1 MW électrique.

SUBVENTIONS AUX SECTEURS PUBLICS ET PRIVÉS : UNE RÉGION MOBILISÉE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE BOIS

La Région Champagne-Ardenne et l'ADEME accompagnent financièrement les nouveaux projets d'installation de chaudières automatiques au bois et matériels de production/stockage du bois-énergie. Ces aides peuvent porter tant sur les études que sur les investissements (se référer au règlement d'intervention).

« UN COÛT DE POUSSE » POUR LES PARTICULIERS : DES CRÉDITS D'IMPÔTS AVANTAGEUX

La loi de finance 2005 permet d'obtenir aujourd'hui, et ce jusqu'au 31 décembre



2009, un crédit d'impôt de 40 % accessible aux particuliers pour les équipements utilisant des énergies renouvelables. Cette disposition s'applique à compter de l'imposition des revenus de l'année 2005 et concerne notamment l'acquisition d'appareils de chauffage performants au bois. Cette aide n'est pas corrélée au montant de l'imposition : il s'agit donc soit d'une déduction d'impôt, soit d'un remboursement en numéraire lorsque le niveau d'imposition est inférieur au montant pris en charge par l'Etat. Le calcul se fait sur la base du prix des équipements et des matériaux figurant sur la facture de l'entreprise ayant réalisé les travaux, le coût de la main d'œuvre n'étant pas pris en compte.

Cet avantage fiscal permet de réduire de 2 à 3 ans le retour sur investissement pour l'acquisition de ce type de matériel.

Renseignements et accompagnement de projet bois-énergie :

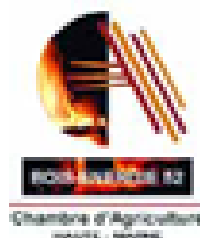
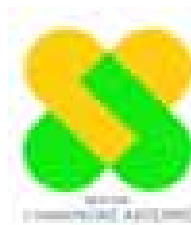
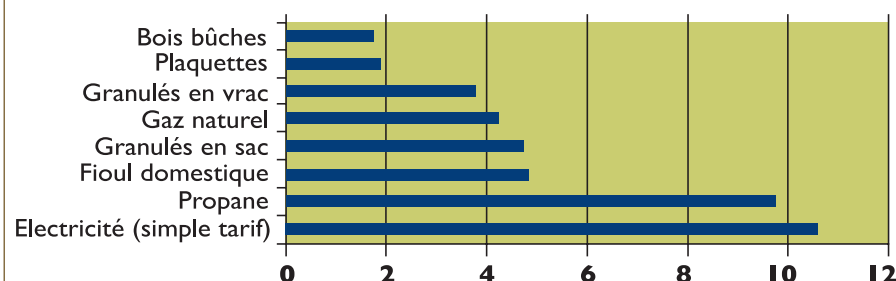
Aube et Haute-Marne contacter :

M. Sylvain VILLAR
Chambre d'Agriculture 52
Tél. : 03 25 35 00 60
www.haute-marne.chambagri.fr/BoisEnergie/

Ardennes et Marne contacter :

M. Jean-Baptiste WOJCIECHOWSKI
ALE 08
Tél. : 03 24 32 12 29
www.ale08.org

Prix moyen des énergies dans l'habitat en cts d'€/kWh/TTC
(Ministère des finances de l'économie et de l'industrie janv. 2005/
bois énergie 52 pour les granulés)



RÈGLEMENT

Installation de chaufferies au bois-énergie

Objectifs : Réduire les émissions de gaz « à effet de serre » (accord de Kyoto) résultant de l'utilisation d'énergies fossiles.
Inciter au développement des énergies renouvelables et à la diversification de l'approvisionnement énergétique. Les projets ne doivent en aucune manière nuire à l'environnement immédiat.
Accroître la mobilisation de la ressource d'origine forestière, abondante dans la région.

Actions : Etudes de faisabilité pour l'utilisation de la biomasse.
Investissements en chaufferies et équipements utilisant la biomasse.

Type de bénéficiaires et modalités de subvention :

Bénéficiaires	Etudes de faisabilité	Investissements
Collectivités locales et leurs groupements, associations, établissements publics, organismes collectifs, agricoles et forestiers, organismes HLM	80 %	80 %
Entreprises artisanales, entreprises produisant des services, entreprises du secteur tertiaire (hors première transformation)	70 %	15 à 30 % (40 % pour les PME)

Un crédit d'impôt de 40 % est accessible aux particuliers pour les équipements de production d'énergie renouvelable. Ces dispositions s'appliqueront à compter de l'imposition des revenus de l'année 2005 (information disponible à l'ADEME ou au centre des impôts le plus proche).

Composition du dossier de demande d'aide :

VOLET ÉTUDE

- Lettre d'intention.
- Cahier des charges, devis détaillé.
- Décision du conseil d'administration ou de l'instance décisionnel de la structure sollicitant l'aide.
- Relevé d'identité bancaire ou postal.

VOLET INVESTISSEMENT

- Lettre d'intention.
- Présentation détaillée de l'opération et des travaux envisagés (note de synthèse, devis, plan de financement...).
- Décision du conseil d'administration ou de l'instance décisionnelle de la structure sollicitant l'aide.
- Relevé d'identité bancaire ou postal.

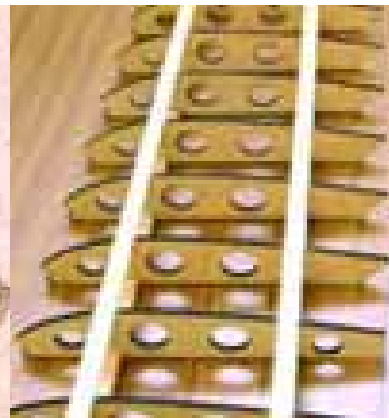
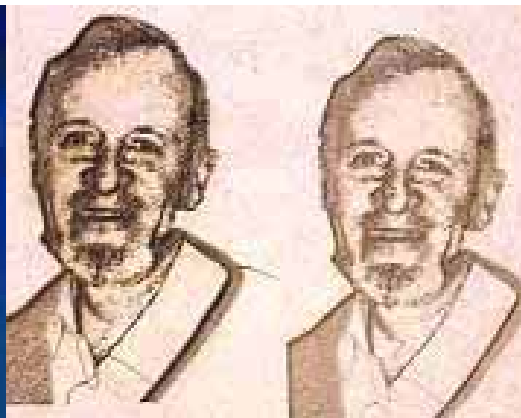
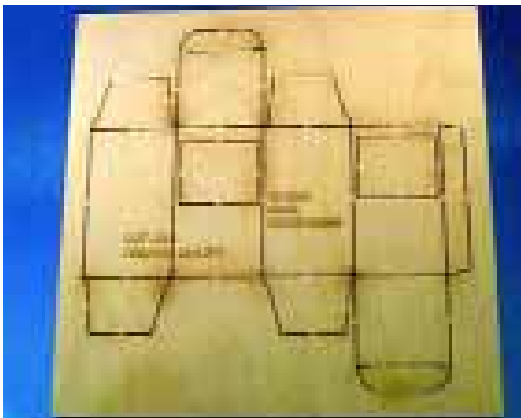
Les dossiers sont à adresser à l'ADEME

116, avenue de Paris – 51038 CHÂLONS EN CHAMPAGNE Cedex
et au Conseil Régional – 5 rue de Jéricho 51037 Châlons-en-Champagne.

Conditions de versement :

Le versement est effectué selon les modalités prévues dans l'arrêté ou la convention liant le bénéficiaire et le financeur, sur présentation à la Région des factures acquittées et de l'attestation de réception et de mise en service.

Le laser... un outil performant pour marquer et découper le bois



Le 22 Mars dernier, le Pôle Laser Creusot Bourgogne, centre technique français spécialisé dans le travail des matériaux par laser a organisé une journée technique à destination des industriels du bois. Le but de cette journée était de faire le point sur les technologies laser existantes et de montrer les potentialités du laser dans les métiers du bois.

La découpe de formes complexes à des vitesses élevées, le gain de matière par rapport à des procédés de coupe traditionnels et l'absence d'efforts de coupe sont quelques uns des avantages de la découpe par laser, avantages tout à fait intéressants, même si la carbonisation des surfaces reste

un point faible (ce phénomène pouvant être plus ou moins marqué en fonction des vitesses de travail et des essences de bois traitées), et l'épaisseur des pièces à découper limitée à quelques dizaines de millimètres.

Pour le marquage, là encore, les performances du laser sont notables : possibilité de réaliser un marquage superficiel ou en profondeur en intervenant sur les paramètres du laser (puissance et vitesse de traitement), finesse et complexité du marquage à réaliser, pas d'usure d'outil... Le laser peut être utilisé pour faire de la décoration, réaliser du marquage pour assurer la

traçabilité, faire des pièces en marqueterie...

Ainsi, et parce que le laser est aujourd'hui sous utilisé dans les métiers du bois, le Pôle Laser Creusot Bourgogne se met au service des professionnels du bois pour développer, avec eux, les procédés laser sur leurs applications.

CONTACTS :

Olivier PERRET
12, rue de la fonderie
71200 LE CREUSOT
Tél. : 03 85 73 10 20
Fax : 03 85 73 11 20
plcb@btechno.com

•••• Bilan des activités de la PLATE FORME-TECHNOLOGIQUE TRANSFORMATION DU BOIS / Année 2004



Cité jardin de Reims – Foyer Rémois

ACTIONS EN FAVEUR DES ENTREPRISES

L'accompagnement de la plate forme technologique a permis l'embauche de 5 techniciens supérieurs dans les entreprises de Champagne-Ardenne. 2 élèves de BTS se sont fait embaucher dans une société Nivernaise. Cet accompagnement a vu doubler le volume de prestations en un an avec plus de 60 jours de prestations à réaliser en 2005. Les enseignants ont bien intégré que le fait de réaliser ce type d'actions était porteur et bénéfique à l'enseignement de leur discipline. Des collègues en mécanique et en mathématiques viennent aujourd'hui apporter leurs compétences au service des entreprises. Les embauches permettent d'améliorer le niveau technologique et cette progression se poursuit avec la mise en place de stage Stage Technologiques Réseau (Stage de dernière année en école d'ingénieur). Une embauche a été faite suite à ce stage. Les prestations technologiques réalisées par la plate forme technologique permettent d'améliorer les performances des entreprises. Toute la filière est couverte aujourd'hui avec trois grandes orientations, en scierie, en menuiserie industrielle et en charpente bois.

OSSATURE BOIS

La PFT a apporté son concours dans la mise en place d'un plan de formation adapté aux besoins des professionnels de charpente. Cette action s'inscrit dans un partenariat avec la CAPEB.

La PFT est très souvent le relais de demande d'informations dans le cadre de la construction bois. C'est le cas pour des particuliers qui accompagnent des entreprises afin de montrer les éclats pédagogiques aux clients. Une entreprise a sollicité un partenariat avec, le lycée Charles de Gaulle. Ce partenariat permettra à l'établissement de profiter d'un matériel

spécifique peu présent dans l'académie (2 machines seulement) et ensuite, par le biais de stages, de sensibiliser les élèves à la taille numérisée de charpentes bois, afin de permettre des embauches. Cette entreprise recherche actuellement des compagnons charpentiers et des compagnons capables de piloter un centre d'usinage de taille de charpente bois.

DEVELOPPEMENT PRODUCTIF :

Dans le cadre de la gestion de production, la PFT a remarqué des besoins :

- Sur le suivi et la traçabilité des produits dans plusieurs entreprises. L'achat d'un système permettant de réaliser ce type de suivi a été effectué et des essais sont en cours. Il s'agit pour la PFT de sensibiliser les chefs d'entreprises à la traçabilité de leurs produits.
- Sur le développement des performances en scieries et notamment dans le cadre du séchage, de la préparation de la matière.
- Sur l'intégration du numérique et de l'informatique dans l'outil de travail. Un développement est en cours sur la CFAO en usinage bois. L'achat par le lycée d'un logiciel de CFAO permet aujourd'hui à partir de la base Autocad de générer des programmes CN automatiquement. Même si cette technologie n'est pas nouvelle, elle répond aujourd'hui à un besoin d'entreprises.

L'INFORMATION ET LA FORMATION DES ENSEIGNANTS PRESTATAIRES

La FTP a mis en place d'une action technique sur le banc d'essai AEV. Un transfert est en train de se faire avec le lycée Ashton à Chaumont. Cette action sera programmée en juin 2005.

La FTP a mis en relation d'une enseignante avec la société Buguet afin d'acquérir la

compétence sur le logiciel en CAO de charpente SEMA.

Deux réunions d'information ont été programmées afin de déterminer les possibilités d'engagement des enseignants des autres établissements dans le dispositif plate-forme.

JOURNÉES TECHNIQUES

Une journée technique en partenariat avec la CAPEB Haute-Marne a été réalisée dans le cadre d'une démonstration de logiciels permettant de réaliser en CAO, des escaliers, des menuiseries extérieures (fenêtres et porte fenêtres) ainsi que de l'agencement. 4 artisans ont assisté à cette présentation ainsi que des élèves de BEP bois et matériaux associés et toutes les classes de BTS accompagnées de leurs professeurs. Soit au total de 70 personnes ont assistées à cette présentation.

Une journée technique sur l'éco-certification, la gestion des déchets et la construction bois a été réalisé en mai. Les résultats n'ont pas eu l'effet escompté. 6 entreprises et des élèves de BTS ont assisté aux présentations.

Une journée technique sur la mise en place d'une couverture spécifique sur toiture terrasse a été réalisée le 17 décembre. Des architectes et des entreprises de charpente ont assisté à cette démonstration qui s'est déroulées dans le cadre d'une construction pour la société CLAREO.

Une journée technique avec le concours de la plate forme technologique de Chalons en champagne sur l'analyse thermographique est programmée le 23 mars. Il s'agit de sensibiliser les entreprises sur la détection des « points chauds » dans les armoires électriques et ainsi diminuer les risques de court circuits

Une journée technique en partenariat avec la CAPEB est programmée en avril, dans les locaux du Ashton. Elle sera intitulée « Les tests AEV sur les menuiseries », professionnels, élèves et enseignants sont concernés par cette action.

*Animateur de la Plate
forme Technologique*
**Jean-Marie
MOUTON**
Tél. : 06 82 14 79 50



..... Valeur Bois en actions

Voici des nouvelles de votre interprofession dans cette rubrique destinées à mieux vous faire connaître notre rôle et nos actions.

VALEUR BOIS :

Départ en congés maternité d'Alice BILLARD, qui est remplacée durant cette période de quelques mois par Fabien BOURHIS. Il reprendra les actions d'animation, de formation et de renseignements concernant l'amont de la filière (Forêt QUALITE, Risques Professionnels, etc.), la communication ainsi que la coordination d'événements régionaux tels que la Semaine du bois 2005 et la foire de Sedan 2005.



De gauche à droite : Gaël Legros (ACCF), Marie Pauline Tachon, sa remplaçante après son départ début avril et Fabien Bourhis (Valeur Bois).

Départ de Muriel RIOU et de François MEJEAN, qui instruisaient les dossiers d'aide à la « reconstitution des forêts après tempête » dans la région Champagne-Ardenne. Muriel Rioux a démissionné pour continuer son travail au sein de la DDAF de Châlons-en-Champagne. En fin de CDD, François Mejean, va sans doute poursuivre le même type de travail au sein de la DDAF de Meurthe et Moselle à Nancy. Souhaitons leur bon courage dans ces nouvelles missions.

QUELQUES ACTIONS TERMINÉES RÉCEMMENT :

En partenariat avec l'ACCF, **deux formations sur la chaîne de contrôle PEFC**



ont eu lieu dans les Ardennes et en Haute Marne. Elles ont été suivies par une quinzaine de personnes qui ont pu appréhender concrètement les enjeux et le fonctionnement de la Chaîne de contrôle PEFC. Certains participants ont d'ailleurs pu s'engager dans une action collective afin de réduire les coûts de formation et d'audit pour leur entreprise. Ce regroupement devrait par ailleurs permettre d'obtenir une aide financière de la Région Champagne-Ardenne. Ces premières formations seront suivies, à la fin du printemps de deux autres formations dans l'Aube et la Marne. Nous vous y attendons nombreux. Pour plus de renseignements, contactez Valeur Bois.

Mise à jour du référentiel bois de Champagne-Ardenne



Après plusieurs réunions d'information sur le bois dans la construction organisées par Valeur Bois fin 2004, l'actualisation des fiches du référentiel bois est désormais disponible sur le site internet de Valeur Bois. Cette actualisation a bénéficié d'un important travail de recherche, de recensement et de validation des données, par les maîtres d'œuvres, les maîtres d'ouvrages et un comité technique fédéré par l'interprofession Valeur Bois. Les délibérations de ce comité ont permis de valider les réalisations remarquables en vue d'une publication et d'une diffusion. Plusieurs acteurs « bois construction » composaient ce comité mis en place par Valeur Bois, dont :

- Le Comité National pour le Développement du Bois (CNDB),

- La Chambre Syndicale des Artisans et Petites Entreprises du Bâtiment de Champagne-Ardenne et de la Haute-Marne (CAPEB),
- Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de Haute-Marne (CAUE)
- La Fédération du Bâtiment de la Région Champagne-Ardenne (FFB)
- L'Ordre Régional des Architectes de Champagne-Ardenne...

Ce travail a permis d'intégrer plus de 20 nouvelles fiches dans ce référentiel intitulé « Le bois et les constructions bois en Champagne-Ardenne ». L'ensemble de ces nouvelles fiches sont téléchargeables à l'adresse suivante : www.valeur-bois.com, (rubrique « autres informations »).

L'assemblée générale 2005 de Forêt QUALITÉ et de l'ACCF

Elle s'est tenue jeudi 31 mars à Troyes dans l'Aube. Elle a rassemblé de nombreux organismes forestiers locaux et des adhérents soucieux de suivre le fonctionnement de Forêt QUALITÉ. Cette deuxième assemblée générale a été l'occasion pour tous de faire un point précis sur ce qui a été fait et de se fixer des priorités pour que Forêt QUALITÉ devienne un véritable outil pour la filière champardennaise. Cette année, l'objectif de Forêt QUALITÉ est d'augmenter encore le nombre d'adhérents et de promouvoir cette démarche auprès de tous, propriétaires, exploitants et entreprises de travaux forestiers. Il est également prévu de travailler à une reconnaissance mutuelle des démarches de qualité présentes dans les régions limitrophes de Champagne-Ardenne.

Actuellement, plus d'une trentaine d'entreprises ont déjà adhéré à cette démarche de qualité. Pour elles et pour des donneurs d'ordres de plus en plus nombreux, l'affichage d'une telle démarche est une preuve claire que l'entreprise fait un



travail de qualité dans le respect de la loi, des peuplements forestiers et des orientations sylvicoles du propriétaire.

A suivre dans les mois à venir :

Semaine du bois 2005 (voir cahier central) Comme tous les ans depuis 2001, Valeur Bois coordonne les manifestations de la « Semaine du Bois », qui aura lieu cette année du 11 au 15 mai. Pour cette 5ème édition, animations, expositions, visites en forêt, conférences, découvertes d'entreprises seront autant d'occasions de découvrir les trésors de la forêt et du bois. Cette semaine du bois permet également de faire découvrir aux jeunes des métiers – passion. L'objectif de ces manifestations est de permettre au grand public de mieux connaître les réalités forestières de notre pays et de faire tomber les idées reçues. Ainsi, la forêt se porte bien et consommer du bois ne la détruit pas et le bois est un matériau est à la fois écologique et performant.

La Foire de Sedan



Elle aura lieu les 10 et 11 septembre 2005. Rappelez vous, Valeur Bois avait déjà participé à l'organisation de la partie consacrée à la filière forêt-bois de Champagne-Ardenne en 2004. Fort de cette expérience très bénéfique, Valeur Bois coordonne de nouveau l'organisation de cette importante vitrine pour la filière dans la région. L'ambition est, cette année, de reconstituer de manière vivante toutes les étapes de la filière. Pour cela, de nombreux professionnels sont déjà engagés afin de venir présenter au grand public leurs matériels et la façon dont ils l'utilisent.

La Foire Agricole de Châlons-en-Champagne

est l'une des plus importantes de France en terme de fréquentation. Elle aura lieu du 27 août au 6 septembre prochain. Cette année, Valeur Bois envisage d'y participer afin de représenter la filière forêt-bois de Champagne-Ardenne. Nous espérons pouvoir y associer de nombreux professionnels et organismes, représentatifs de la filière forêt-bois en Champagne Ardenne. Aussi, n'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressés pour participer à cette manifestation et souhaitez plus de renseignements.

DEMANDES D'EMPLOIS

Thomas MICOULAUT / 28 ans

68 Rue de la République

10190 Pâlis

INGENIEUR FORESTIER

FORMATION :

- 2001-2003 : Diplôme Ingénieur « Eaux et Forêts », Faculté d'Economie Forestière, Université de Göttingen en Allemagne
- 1998-2001: Prédiplôme à la Faculté d'Economie Forestière,
- Stage de 6 mois dans une exploitation forestière à Dollot (89) et stage de 6 mois à l'Office Régional Forestier de Basse-Saxe « Reinhausen » dans le district forestier Rfö. « Gross Schneen » (Göttingen, Allemagne) en tant qu'ingénieur forestier assistant

Anthony DEZITTER / 22 ans

3, Résidence du parc

80260 Montigny sur l'Hallue

TECHNICIEN FORESTIER

FORMATION :

- 2004 : BTS gestion forestière, à Mesnières en Bray (76)
- 2002 : BTA gestion et conduite des chantiers forestiers option aménagement de l'espace, à Mesnières en Bray (76)
- 2000 : BEPA travaux forestiers option gestion de l'espace à Mesnières en Bray (76)
- Stages à la DDAF de la Somme : Etude des passages faune de l'A16, Valorisation des plantations de remembrements de l'A29 ; Stages de 2 semaines à l'ONF de Haute Normandie : Martelages, inventaires, dégagements, ...

Hessel HAKER / 27 ans

Lawickse allée 18a

6707 AG Wageningen, Pays-Bas

ASSISTANT CADRE

FORMATION :

- 1996- Août 2003 : MSc (Bac+5) Sylviculture et Conservation de la Nature à l'Université Wageningen, Pays-Bas. Spécialisation dans la politique forestière. Expérience universitaire dans économie de développement, politique agricole et gestion de projet.
- EXPERIENCES PROFESSIONNELLES :**
- Recherche de thèse à l'Institut für Forstökonomie de l'Albert-Ludwigs Universität Freiburg. Sujet: recherche de tendances et leur pertinence pour la sylviculture dans une perspective théorique.
- Recherche de thèse avec SNV / Organisation de Développement des Pays-Bas au sud Ghana. Sujet: développement d'espace champêtre dans une perspective intégrée.

Ludovic GAUDIN / 27 ans

Rue des ponts tremblants

10190 Estissac

INGENIEUR BOIS, QUALITE, FORÊT, GESTION DURABLE ; ENT. FRANÇAISE EN TUNISIE

FORMATION :

- 2001-2002 : Mastère en sciences forestières à l'Ecole Nationale du Génie Rural, des Eaux et Forêts (Nancy, 54)
- 1998-2001: Diplôme d'Ingénieur bois à l'Ecole Supérieure du Bois (Nantes, 44) spécialisation première transformation
- 1995-1997: Diplôme de technicien forestier supérieur, à l'Ecole des Barres (Nogent s/Vernisson, 45)
- EXPERIENCES PROFESSIONNELLES :**
- Depuis septembre 2002 : Responsable qualité de la scierie TARTERET (Aube) certifiée ISO 9001: 2000
- Stage de 6 mois à l'AFOCEL sud-ouest : étude sur le bois-énergie

Bertrand PERRIN / 49 ans

6 lotissements du petit pont

88530 Liffol le Grand

Tél. 03.29.06.67.35

FORMATION :

- 1979 : Formation menuiserie en un an
- 1976-1979 : Formation dans l'entreprise familiale
- 1985 à ce jour : Chef de scierie (entreprise traitant 50 000 m³/an)
- EXPERIENCES PROFESSIONNELLES :**
- Chef de scierie (responsable production, gestion des commandes, formation du personnel, connaissance de tous les postes d'une scierie)
- Entreprise familiale (estimation bois sur pied, sciage, réception)

Manuel GILLET

18 rue de la Chise / 55100 Houdainville

Tél. 03.29.84.63.45

CHERCHE EMPLOI D'OUVRIER FORESTIER EN CHAMPAGNE-ARDENNE

FORMATION :

- 2001-2003 : BEPA Travaux Forestiers
- 1999-2001 : Bac pro Conduite et Gestion d'exploitation agricole
- 1997-1999 : BEPA Elevage et cultures Fourragères
- EXPERIENCES PROFESSIONNELLES :**
- Apprentis en travaux forestiers ; agent d'espace vert

Pour des raisons de places, nous ne pouvons faire figurer la totalité des C.V. reçue par Valeur Bois. Vous pouvez les retrouver sur le site Internet de valeur bois dans la rubrique « Consulter les CV ». Nous vous rappelons que les C.V. sont disponibles à Valeur Bois sur simple demande.

> LIGNA 2005 à HANOVRE - ALLEMAGNE

Du 2 mai au 6 mai 2005 à Hanovre

Ce salon international regroupe plus de 1 600 exposants. Il couvre tous les aspects de la filière forêt-bois : de la forêt aux produits finis. Ce salon est principalement visité par des professionnels mais est également accessible aux particuliers. Des présentations thématiques s'adresseront spécifiquement aux menuisiers, aux ébénistes, aux charpentiers et assembleurs ainsi qu'aux architectes et ingénieurs d'étude. De plus, un espace réservé à l'artisanat du bois réunira le plus grand nombre d'exposants du salon et présentera de nombreuses animations et démonstrations.

Pour plus d'informations vous pouvez visiter le site : www.ligna.de

> Visite de maison bois en Wallonie

Le 8 mai 2005 - Belgique

Des constructions en bois, choisies pour leur intérêt architectural et leur intégration dans l'environnement seront exceptionnellement accessibles à l'occasion d'une journée portes ouvertes.

Tous ces bâtiments sont présentés dans la série des Carnets de Route. Celui-ci guidera vos pas et votre visite se déroulera de façon entièrement libre selon l'itinéraire de votre choix.

La liste et les coordonnées des réalisations sont communiquées à l'achat du Carnet de Route tome 7 qui tient lieu d'inscription pour la journée.

Pour tous renseignements, composez le 0900/10 689 (0,45€/min.) ou le 010 689 125 / www.bois-habitat.com/html/librairie.html

> Contrôles Non Destructifs au profit de la Filière Bois

Le 12 mai 2005 au CTBA à Bordeaux

Au travers de cette journée, le pôle END COFREND Grand Sud - Ouest en partenariat avec le CIRAD Forêt (Montpellier), le CTBA (Bordeaux) et le CRITT Bois (Rodez) se propose d'apporter aux industriels, ainsi qu'à toutes les personnes intéressées, un éclairage aussi exhaustif que possible sur l'utilisation et l'emploi des techniques de contrôle non destructif dans la filière bois.

Pour plus de renseignements: Jean-José ORTEU, École des Mines d'Albi, Campus Jarlard, F-81013 Albi CT Cedex 09

Tél. 05 63 49 30 73 / Fax : 05 63 49 30 99

www.cofrend.com/gso/journee120505.html

> Demi-journée technique sur le BOIS-ENERGIE dans l'AUBE

Le mercredi 18 mai de 14 h 00 à 17 h 30

à la salle polyvalente d'ESTISSAC

L'objectif de cette manifestation est d'exposer aux acteurs du bois les enjeux, les possibilités d'agir avec le Bois-Energie et ébaucher les moyens nécessaires pour passer à l'acte. Jean Luc PION de l'association SCERE (Sud Champenois pour les Energies Renouvelables et Efficaces) décrira les ressources en forêt et en bord de route (en essayant d'avoir des estimations même grossières en quantité ainsi que les ressources côté sous-produits des industries du bois, palettes, ...). Ensuite, Yves ROYER de SCERE expliquera comment on produit les plaquettes forestières ou d'industrie, les différentes méthodes de déchiquetage, stockage, logistique. Il abordera également les coûts, la qualité et la normalisation. M. Alain PAYS (société COMPTE-R) fera un exposé sur les chaudières et leur fonctionnement et entretien.

M. Christophe HUON présentera ensuite une étude de faisabilité en bois énergie. Enfin, Jean Baptiste WOJCIECHOWSKI (Agence Locale de l'Energie 08) présentera le plan Bois Energie dans le département des Ardennes.

*La participation est libre et gratuite, il suffit de s'inscrire auprès de : SMPO - 27 Avenue-Tricoche-Maillard - 10 160 AIX EN OTHE
Tél. 03 25 46 62 73 - Fax : 03 25 46 68 97*

> Colloque National sur le séchage

Le Mardi 7 juin 2005 à Paris

Organisé par le CTBA et la Fédération Nationale du Bois, ce colloque est intitulé : Choix techniques et atouts commerciaux pour les sciages français. Cette opération représente aujourd'hui encore pour l'industrie du sciage un défi technique et un enjeu concurrentiel très important tant sur le marché national qu'à l'exportation. La journée s'articulera autour de deux thématiques principales. La matinée sera consacrée à la présentation de diverses solutions techniques, traditionnelles ou innovantes, pour mener à bien l'opération de séchage. L'après-midi, abordera plus spécifiquement le marché des sciages secs, le montant des investissements et les problèmes liés à la rentabilité d'une installation de séchage. Une table ronde clôturera la journée pour confronter les points de vue des fournisseurs et les attentes des utilisateurs de sciages secs.

Contact : francine.poujade@ctba.fr - Tél : 01 56 69 52 00

Fax : 01 56 69 52 09 - www.fnbois.com/indexfra.php

Lieu de la conférence : Fédération Française du Bâtiment Région Ile de France - Salle Pradeau - 10 rue du Débarcadère - 75017 Paris

> États généraux du bois Construction

Le 29 septembre 2005 au centre des Congrès d'Angers

L'association ATLANBOIS en partenariat avec les compagnons du devoir, Afcobois et Angers Expo Congrès organisent au centre des Congrès d'Angers les deuxièmes états généraux du bois dans la construction. Le thème de cette année est l'organisation et la qualité de la construction bois.

Pour plus de renseignements : ATLANBOIS - Centre de Salorges BP 70515 - 44105 NANTES cedex 4

Tél. 02 40 73 73 30 / Fax : 02 40 73 03 01

E-mail : info@atlanbois.com

www.atlanbois.com et www.egboisconstruction.com

> Salon MAISON BOIS

Du 30 septembre au 3 octobre 2005 au parc expo d'Angers

Organisé par Atlanbois, association professionnelle qui a pour mission la promotion du bois dans la région des Pays de la Loire, avec le soutien du Conseil Régional des Pays de la Loire et du Ministère de l'Agriculture, ce salon accueille environ 300 exposants tous en lien avec la construction de maison en bois (constructeurs bois, charpentiers, architectes, bureaux d'études et maîtres d'œuvre, fournisseurs et fabricants ...). Des représentants de l'enseignement et des formations bois ainsi que des représentants de la filière bois animeront également le salon. Le salon devrait également, comme l'année dernière accueillir des délégations étrangères.

Pour plus d'informations, contactez Sophie FOUGERAY

E-mail : s.fougeray@angers-parcexpo.com

Tél. : 02 41 93 40 40 - Fax : 02 41 93 40 50

www.salon-maison-bois.com